

Plan d'action

(avril 2011)

SECTION E – PLAN D'ACTION

PLAN D'ACTION COMPLET

Enjeu 1 : Qualité de l'eau et des écosystèmes

**Enjeu 2 : Utilisation, mise en valeur du territoire et
accessibilité**

**Enjeu 3 : Sécurité de la population et des
infrastructures** (inondation, érosion, glissement de
terrain)

PLAN D'ACTION PRIORITAIRE 0-3 ANS

Enjeu 1: Qualité de l'eau et des écosystèmes

Orientation A: Réduire les sources de contamination et de perturbation

Objectif	Action	Responsable	Partenaires	Échéancier	
1. Limiter l'apport de contaminants dans la rivière Bonaventure et ses tributaires	* Identifier les sources de pollution et de perturbation dans le bassin versant.	CBVRB et Conseil de l'Eau Gaspésie sud	Conseil Eau Gaspésie Sud, MRC Bonaventure,	Riv. Bonavent: Aut .2012 Tributaires: Aut. 2013	
	* Prendre les moyens pour éliminer ou réduire les sources de pollution et de perturbation d'origine domestique, agricole, industrielle ou urbaines les plus problématiques.	CBVRB et Conseil de l'Eau Gaspésie sud	Municipalités, MAMROT, UPA GÎM, MTQ,		
	* Travailler de concert avec les administrations municipales pour établir des normes minimales de rejet pour les habitations en bordure de rivières.	Conseil de l'Eau Gaspésie sud		À partir de 2011	
	* Encourager les municipalités à veiller à une meilleure application du règlement Q2-R8 pour les résidences en bordure de rivières non raccordées aux réseaux de collecte des eaux usées.	Conseil de l'Eau Gaspésie sud	CBVRB, Municipalités, MDDEP	À partir de 2011	
	* Produire et diffuser des fiches d'information sur les différentes formes de perturbation et de pollution et sur les moyens de les prévenir.	Conseil de l'Eau Gaspésie sud	CBVRB	À partir de 2011	
	2. Diminuer / écarter le risque d'introduction d'espèces exotiques envahissantes (EEE) dans la rivière Bonaventure et ses tributaires	* Faire un suivi systématique annuel de l'évolution de la présence de l'algue didymo dans la rivière Bonaventure et ses tributaire.			
		* Mettre en place des mesures de prévention ou d'éradication pour limiter sa propagation dans la rivière Bonaventure et ses tributaires.	CBVRB et Conseil de l'Eau Gaspésie sud	MDDEP, MRNF, Milieux universitaires et de la recherche, INRS,	En continu à partir de 2011
	* S'associer avec les milieux de la recherche afin de mieux connaître les impacts à court et long terme de l'infestation de l'algue didymo et les moyens d'intervention possibles.	CBVRB et Conseil de l'Eau Gaspésie sud	Associations de pêcheurs, ZEC Bonaventure, CIME Aventures		

Enjeu 1: Qualité de l'eau et des écosystèmes

Orientation B: Conserver et/ou restaurer la qualité de l'eau et des écosystèmes

Objectif	Action	Responsable	Partenaires	Échéancier
1. Faire en sorte que la rivière Bonaventure garde toujours son appellation d'origine: <i>"Wagamet"= eau claire</i>	* Effectuer un inventaire des sites vulnérables sur les tronçons les plus développés du bassin versant (voirie forestière, villégiature, urbanisation, sites majeurs d'activités).	CBVRB	Conseil de l'Eau G.S.; ZEC Bonaventure; Compagnies forestières; Camp Bonaventure;	2014
	* Mettre en application des mesures de protection spéciales dans les secteurs problématiques.	CBVRB	CIME Aventures; MTQ; MRNF; MDDEP; MAPAQ; Municipalités et MRC	À partir de 2011
2. Protéger la ressource saumon de la rivière Bonaventure	* Identifier et adopter des mesures visant à assurer un habitat de qualité au saumon atlantique face à divers éléments perturbateurs: pollution, érosion des berges, usages récréatifs, déboisement et autres.	CBVRB	ZEC Bonaventure, APSB; FGRSQ; MRNF	
	* Assurer une gestion viable de la population de saumon dans la rivière et dans les tributaires où elle est présente.	ZEC Bonaventure	APSB; FGRSQ; MRNF	

